

Nous y étions...

*Deux membres du collectif Q2C ont participé sous d'autres étiquettes, à la première action du collectif inter-organisationnel "**Nos droits contre leur privilèges**" qui consistait à appuyer **une action d'occupation du DAL dans la Chambre de commerce et de l'industrie désaffectée du 10e arrondissement de Paris le dimanche 26 février dernier.***

Les actions planifiées par ce collectif de lutte sont elles liées à l'éducation ? Notre participation et le relais du communiqué, le confirment. Ce serait en effet mal connaître les liens entre la ségrégation géographique et sociale, et, les difficultés d'accès à l'éducation et aux droits individuels et collectifs. L'ignorer ce serait fermer les yeux sur les causes et le maintien des inégalités dans notre société. Nous les soutenons car nous nous associons aux actions revendiquant de façon égalitaire non seulement des droits pour tous, mais encore leur pleine jouissance par les plus démunis d'entre nous (Cf. [le communiqué de Sud éducation sur le site](#))

Enfin, nous sommes attachés à la pédagogie de la lutte : celle qui a réuni dans une même action des familles sans toit et des militants associatifs ou syndicaux.



L'action est un demi succès, car l'ensemble des occupants a été délogé manu militari (avec une très relative douceur, négociation oblige) petit à petit et par petits groupes, de 20 heures à plus de 22 heures; les derniers irréductibles perchés sur le toit ayant cherché à résister le plus longtemps possible. Le projet d'établir dans les lieux occupés un QG pour le collectif a échoué. Cependant, grâce à la ténacité des militant(e)s et des mères de famille resté(e)s dans la rue, bloqué(e)s entre deux cordons de CRS, les forces de l'ordre n'ont pas embarqué Jean Baptiste du DAL au commissariat. Enfin et surtout, la trentaine de famille participante à l'action a obtenu un RDV avec la mairie de Paris et la promesse de (re)logement.

Gageons que ce n'est que partie remise. Gageons que ce mouvement dynamique arrivera avec l'aide grandissant des membres des organisations signataires à ouvrir un lieu de lutte et à faire entendre des revendications sociales, peu audibles dans le contexte actuel de la campagne électorale. Pour plus de précisions nous vous invitons à lire le communiqué du collectif ci dessous :

Nos droits contre leurs privilèges



Communiqué suite à l'action du 26 février

27 février 2017, communiqué suite à l'action du 26 février

Ce dimanche 26 février, plusieurs centaines de personnes ont rendu publique l'occupation du 11 rue Léon Jouhaux (Paris 10e), un bâtiment vide de 10 000 mètres carrés, occupé discrètement depuis le vendredi 24 février.

Cette occupation spectaculaire et massive avait deux objectifs : installer un QG des mouvements sociaux pour faire entendre leurs voix dans la période électorale et mettre à l'abri une trentaine de familles et célibataires du DAL, sans abri ou hébergées de manière très précaire (foyers, hôtels, hébergement chez des tiers...) pouvant être mises à la rue à tout moment.

Ce lieu n'avait pas été choisi au hasard : appartenant à la ville de Paris, il est en cours de vente à la Chambre de commerce. En contrepartie, celle-ci cède la « Bourse du commerce » (située près du Forum des halles, 2 rue de Viarmes - 75002) à la ville de Paris qui la loue à la Société Collection Pinault pour en faire un musée d'art contemporain et des commerces de luxe. Ces transactions coutent plusieurs dizaines de millions à la ville de Paris pour les seuls intérêts privés de Pinault qui louera cet espace pour 60 000 euros par an ! (cf : le délibéré de la ville de Paris du 11 juillet 2016).

C'est une opération de privatisation de bâtiments publics !

Cette inauguration, organisée par 37 mouvements sociaux, associatifs et syndicaux très divers, se passait de façon responsable et chaleureuse (en musique : merci à la Fanfare invisible), avec les familles et les enfants qui commençaient à s'installer dans cet espace vide depuis des mois, tandis que les représentant.es des divers mouvements prenaient la parole et que des militant.es s'installaient sur les toits...

La Mairie de Paris a été contactée pour demander que des négociations s'ouvrent sur les deux objectifs. La réponse a été l'envoi des CRS et l'évacuation sans ménagement en fin de journée de cette immeuble qui va rester vide encore de longs mois, alors que le nombre de sans logis ne cesse d'augmenter...

Nous n'en resterons pas là et nous exigeons d'être reçus par la Mairie de Paris pour des réponses concrètes sur le relogement de ces familles et sur un espace pour les mouvements sociaux. Nous demandons également la restitution du matériel confisqué par la police, et qu'aucune poursuite ne soit engagée contre les militant.es impliqués dans cette action.

Au-delà, les diverses organisations partie prenante de l'appel « Nos droits contre leurs privilèges » sont déterminées à se faire entendre pour que les préoccupations de la majorité supplantent les intérêts de quelques-uns.

Nous appelons à nous mobiliser ensemble dans les semaines qui viennent à Paris comme dans tout le pays pour faire entendre nos exigences, et notre expertise citoyenne :

- contre les inégalités sociales, les paradis fiscaux, la spéculation financière, l'enrichissement d'une poignée, la corruption ...
- pour le respect des droits sociaux, tels que la protection sociale, l'éducation, le logement, la santé, un revenu décent et imposer la défense et l'amélioration des services publics,
- contre les discriminations qui se développent notamment contre les migrants, les femmes, les pauvres, les musulman.es ou supposés l'être, les personnes noir.es, et contre les violences et l'impunité policière
- pour nos libertés, contre l'état d'urgence et les lois d'exception, la répression des mouvements sociaux et des militant.es.

Paris le 27 février 2017

[Nos droits contre leurs privilèges](#)
[le site de référence.](#)



